

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2022

40^e session de la CMF

Une résolution sur l'Ukraine adoptée avec unité et fermeté



A l'occasion de la 40^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), les ministres des Etats et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se sont réunis ce 16 mars 2022, pour la première fois en présentiel depuis le début de la pandémie, sous la présidence de Monsieur Othman Jerandi, ministre tunisien des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Tunisiens à l'étranger, aux côtés de la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo.

La Secrétaire générale a saisi l'occasion de cette CMF pour aborder le sujet préoccupant de la situation en Ukraine. Elle a notamment fait part de sa solidarité avec la population ukrainienne durement éprouvée et de sa volonté que la Francophonie s'exprime d'une seule voix. A l'issue des débats, les Etats et gouvernements membres ont adopté, avec fermeté et dans un esprit d'unité, une [résolution sur l'Ukraine](#).

Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Annadif Khatir Mahamat Saleh, était convié à cette CMF pour faire une présentation sur le déficit démocratique et sécuritaire dans l'espace francophone. La CMF a proposé des pistes de solutions durables, fondées sur une approche préventive renforcée contre la radicalisation et l'extrémisme violents, la promotion des valeurs démocratiques, l'appui au développement, à l'emploi et à la gouvernance. Elle a en outre appelé à la mobilisation de tous les acteurs de la Francophonie pour relever le défi majeur de la restauration de la confiance des populations dans les processus démocratiques.

S'agissant des dangers croissants de la désinformation, notamment sur les réseaux sociaux, la CMF a appelé à une action collective contre ce fléau, soulignant le rôle des médias et des GAFAs. Elle a, par ailleurs, apporté son plein soutien aux actions de l'OIF et des autres acteurs de la Francophonie, notamment celles visant la formation des jeunes à la vérification des faits.

Enfin, les ministres et représentants des Etats et gouvernements membres ont adopté le Règlement unique des Instances de la Francophonie, qui modernise leur fonctionnement, harmonise les règles qui leur sont applicables, et ce dans le cadre du projet global de la transformation de l'OIF.

La 40^{ème} session de la Conférence ministérielle s'est conclue par une présentation actualisée de la délégation de la Tunisie, sur les préparatifs du XVIII^e Sommet, qui se déroulera les 19 et 20 novembre 2022 à Djerba, sur le thème *Connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone*.

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contact Presse : direction.communication@francophonie.org

Retrouvez les photos de la 40^e CMF [en suivant ce lien](#)